

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départ à la retraite du chef de l'Administration cantonale des impôts

Chef reconnu d'une des plus grosses entités du Canton - l'Administration cantonale des impôts (ACI) - Philippe Maillard a souhaité prendre congé au 31 janvier 2015, après plus de onze ans d'engagement sans faille pour mener à bien la modernisation de son service tout en s'investissant dans les projets fédéraux. Il restera toutefois à disposition du Conseil d'Etat pour diverses missions stratégiques.

Le Conseil d'Etat prend acte de ce départ à la retraite en soulignant un état de service hors du commun pour Philippe Maillard qui a conduit le passage délicat au système de taxation postnumerando, de très importants projets informatiques, telle la taxation par ordinateur puis la cybertaxation, le nouveau logiciel de perception avec une reprise de 80 millions de données pour 158 milliards de francs, le Registre cantonal des personnes, qui chapeaute le registre des contribuables, la déclaration d'impôt électronique sans pièce justificative ni signature, une première en Suisse qui connaît un succès fulgurant avec plus de 200'000 utilisateurs et, sur le plan fiscal, la réduction de l'impôt sur le capital des personnes morales en 2009.

Sous sa conduite, l'ACI a entamé et réussi une mue en profondeur permettant de répondre avec succès à la modernisation administrative en faveur des contribuables, à la constante évolution démographique et aux exigences toujours plus pointues induites par les changements juridiques et fiscaux.

Fin juriste et brillant fiscaliste, il a su gérer avec pragmatisme les problématiques très complexes du domaine fiscal. Homme de projets, visionnaire et manager de haut rang, il a su fédérer ses équipes de travail et ses partenaires dans l'innovation et la réalisation de projets d'envergure.

Au plan fédéral, président de la Conférence suisse des impôts, il a été un des principaux artisans de la formation certifiée qui a permis à plus de 2'500 collaborateurs/trices d'administrations fiscales cantonales de valider leurs compétences et d'obtenir leur certificat CSI, dont 371 pour l'ACI.

Tout en veillant à moderniser en profondeur son service, Philippe Maillard s'est fortement investi dans les projets fédéraux, notamment la réforme de la fiscalité des

entreprises, en lien avec l'Union européenne et l'OCDE, qui traite de la disparition des statuts fiscaux spéciaux. C'est dans ce cadre notamment que le Conseil d'Etat souhaite conserver ses compétences pour des missions stratégiques ciblées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juillet 2014

DFIRE Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures, 021 316 20 00 ou 079 310 84 27.

[Portrait de Philippe Maillard, chef de l'Administration cantonale des impôts](#)